

Auch lance un "plan guide mobilité"

Les Auscitains sont invités à y participer massivement



Auch lance un "plan guide mobilité"

« Nous voulons que le maximum d'auscitains répondent sur le site « plan guide de mobilité » de la mairie au questionnaire concernant leurs déplacements .Nous voulons savoir au plus près de chez eux comment ils circulent pour leurs déplacements actifs », souhaite Christian Laprèbende, maire d'Auch.

Ce dernier dévoile au cours de la conférence de presse du 22 septembre tenue non loin du pont de la Treille que la ville d'Auch va se doter d'un « plan guide mobilité ». Un document indispensable pour toute révision du plan de circulation qui devrait être livré fin 2022.

C'est un cabinet spécialisé qui a le soin de réaliser ce plan guide et pour cela la ville a été divisée en quarante deux secteurs dans lesquels les habitants donneront leurs habitudes de déplacement en répondant à un questionnaire : quels sont vos trajets habituels, d'où à où, dans quels créneaux horaires, le type de véhicule utilisé, les lieux de stationnement, possédez-vous un vélo, vos habitudes de piéton...

« Le plan guide de mobilité » peut aussi se saisir de l'opportunité du contournement de la ville d'Auch qui absorbe le trafic de la RN 21. « Nous avons près de 22 000 véhicules qui passent tous les jours sur le pont de la Treille parmi lesquels on compte 10% de poids lourds », précise Christian Laprèbende. Le but est de faire un état des lieux du réseau actuel pour identifier les différents points de tension ou de blocage afin de fluidifier le trafic automobile et de développer les alternatives à la voiture.

« Le Conseil de développement local et les citoyens sont fortement invités à participer à ce projet », insiste Christian Laprèbende.